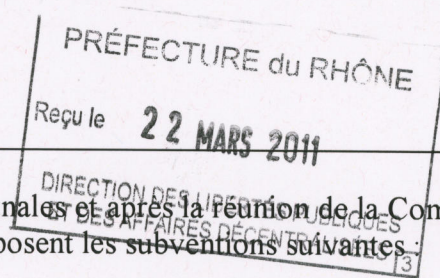


EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 16 MARS 2011

L'An Deux Mille Onze, le Seize Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur CAILLET ROUSSET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur FIORINI, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Mme BARET, Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS, Mme JACQUIN, Trésorière Principale St Priest.

Monsieur JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur GELIN.



Objet :
Subventions
2011 aux
associations
intercommunales

Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 2 février 2011, ses membres proposent les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2011
Association Sportive Mure Natation	4 500 €
Aide pour location du bassin	10 000 €
Basket Ball Murois	13 500 €
Exceptionnel formation	500 €
Centre Arts Martiaux	1 800 €
Club Auto Murois	300 €
Collège	6 477 €
Collège Association Sportive	1 500 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz	2 000 €
l'Echange Tennis de Table	450 €
Exceptionnel matériel	470 €
Embellie Bulle	200 €
Exceptionnel matériel	300 €
Etoile Cycliste Muroise	5 200 €
Stages	500 €
Exceptionnel 20 ans Club	1 000 €
Fever CheerDance Murois	2 000 €
Equipement matériel	1 250 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	500 €
Football Club Murois	21 000 €
Label Ecole	2 000 €
Foulée Muroise	1 200 €
Exceptionnel	600 €

Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise	2 000 €
Hand Ball	800 €
Judo Club Muroise	1 500 €
Tournoi	700 €
La Pétanque Muroise	400 €
Rugby Réel XV	800 €
Scouts de France	600 €
Talents Locaux	400 €
Tennis Club Murois	1 300 €
Volley Ball Murois	600 €
Maison Pour Tous	90 000 €
Aide aux Devoirs	4 300 €
TOTAL	180 647 €

Après délibération, A l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2011,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 Compte 6574 du Budget Primitif 2011.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 17 mars 2011.

Le Président

Bernard BEGUIN

